

La Maison-Dieu, 181, 1990, 7-34  
 Claude BRESSOLETTE

## LOUIS DUCHESNE, SA VIE, SON ŒUVRE ET SON ÉPOQUE

**N**OUS commencerons par situer l'époque, en brossant rapidement quelques traits sous forme de rappels historiques<sup>1</sup>.

1. Cette conférence est redevable pour l'essentiel à :  
 — la thèse de doctorat d'État soutenue le 6 avril 1986 à Paris X Nanterre par Mademoiselle Brigitte Waché : *Mgr Louis Duchesne (1843-1922) historien de l'Église, Directeur de l'École française de Rome*. Les citations et références sont tirées du texte manuscrit que l'auteur a aimablement communiqué. Qu'elle en soit vivement remerciée ici.

— *Monseigneur Duchesne et son temps*. Actes du colloque organisé par l'École française de Rome (Palais Farnèse, 23-25 mai 1973), publiés dans la Collection de l'École française de Rome, n° 23.

— Les articles du Cardinal Paul Poupard et de Monseigneur Marchasson dans les *Nouvelles de l'Institut catholique de Paris* de novembre 1973, pp. 21-30 et 31-33.

Dans ce premier numéro de l'année 1890, un de nos collaborateurs les plus distingués, M. Pierre-Marie Gy (Les

### L'époque de Duchesne

Duchesne a vécu presque 80 ans : né en 1843, il meurt en 1922. Il naît sous la Monarchie de Juillet finissante, et il meurt alors que la Troisième République, après l'épreuve de la Grande Guerre, est bien assise. Il aura donc connu la Seconde République, petit garçon (son père, d'ailleurs, meurt à ce moment-là), le Second Empire, la Commune et les efforts de restauration monarchique, puis l'établissement de la Troisième République.

Il naît sous Grégoire XVI, le grand pape missionnaire, mais aussi le pape qui a condamné Lamennais. Ce seront ensuite les longs pontificats de Pie IX et de Léon XIII (dont il trouvera qu'il écrit beaucoup d'encycliques !). Il connaîtra encore Benoît XV et rencontrera Pie XI, juste après son élection. Il meurt peu après. Le premier concile du Vatican s'interrompt en 1870 quand éclate la guerre franco-prussienne, suivie de la proclamation de l'Empire allemand, au Palais de Versailles.

En France, à travers les combats politiques, on s'oriente vers la Troisième République qui s'installe dans la crise anti-cléricale de plus en plus violente des années 80-85, au moment précis où Louis Duchesne est à l'Institut catholique ; d'autres crises, l'affaire Dreyfus, conduisent à la séparation conflictuelle de l'Église et de l'État en 1905. Finalement, après des avatars divers, et surtout après la guerre de 1914, la France parvient à ce que Monsieur Jean-Marie Mayeur appelle : « une concorde sans Concordat » entre l'État français et l'Église. Cela se fait au moment de la mort de L. Duchesne.

En Italie, il connaît les difficiles débuts de la monarchie italienne, l'assassinat du roi Umberto en 1900 ; il est à Rome pendant la Grande Guerre et il assiste aux événements qui préparent l'arrivée de Mussolini au pouvoir.

Que rappeler de la culture de cette époque ? Alors que se déroule la carrière professorale de L. Duchesne à Paris, jusqu'en 1895, triomphent le positivisme et le scientisme, illustrés par Comte, Littré, Renan. Dans ce climat progressent la chimie, avec Marcelin Berthelot,

la médecine avec Claude Bernard et Pasteur ; Durckheim donne à la sociologie, en 1895, les règles de sa méthode, tandis que l'ouvrage retentissant de Darwin sur l'origine des espèces, paru en France en 1859, convertit les esprits à l'évolutionnisme. On croit au progrès, et le livre de Renan, écrit en 1848 mais publié en 1890, *L'Avenir de la Science* apparaît comme le testament spirituel du positivisme. « Nous tenons au dogme du progrès comme un croyant à sa foi » écrit Vacherot.

Au moment de sa conversion, en 1886, Claudel faisait ce constat : « Tout ce qui avait un nom dans l'art, dans la science, dans la littérature, était irréligieux. » Le même Renan avait soulevé les passions avec son ouvrage, *La Vie de Jésus*, qui faisait éclater en France la question biblique ; Duchesne en serait témoin à l'Institut catholique même, en 1890, avec l'enseignement puis la démission de Loisy.

Cependant, cette vague du positivisme et du scientisme ne parvient pas à recouvrir un renouveau idéaliste et spiritualiste qui se dessine, à la fin du siècle, en philosophie avec *L'Essai sur les données immédiates de la conscience* de Bergson, en 1889, et *L'Action* de Blondel, en 1893 ; il s'affirme avec les grandes conversions de Claudel, Brunetière, Psichari, Péguy.

En histoire, à la charnière du siècle, on assiste aux conquêtes de l'érudition. En France, Lavisse et Seignobos marquent le renouveau de la science historique ; en Allemagne s'imposent Mommsen, que Duchesne rencontre, et Harnack, l'historien des religions qui publie, en 1886, le *Manuel de l'histoire des dogmes* et, en 1893, *L'Histoire de la littérature chrétienne primitive jusqu'à Eusèbe*. Deux ans après, Duchesne s'installe à Rome pour diriger l'École française.

Le développement des études bibliques et historiques entraîne la crise moderniste qui éclate en Italie, en Angleterre et surtout en France, avec la parution de *L'Évangile et l'Église* où Loisy réfute la thèse développée par Harnack dans *L'Essence du christianisme*. Les polémiques et les inquiétudes qui s'ensuivent conduisent à

la condamnation portée par l'encyclique *Pascendi* et le décret *Lamentabili* de 1907.

Contemporain de la crise moderniste, apparaît et s'amplifie le mouvement de l'« Action française » lancé par Charles Maurras. D'abord accueillis favorablement comme un soutien possible contre le modernisme et même contre les adeptes du « Sillon », condamné en 1910, le combat et l'œuvre de Maurras deviennent suspects, à la veille même de la guerre de 1914, avant les grandes condamnations de Pie XI qui suivent de quelques années la mort de Duchesne.

Ce panorama sommaire ne saurait ignorer, enfin, la mort de Nietzsche en 1900, et la montée du marxisme dans la culture et la vie sociale et politique, avec les révolutions russes de 1905 et de 1917.

### Sa formation et sa carrière

Louis Duchesne naît le 13 septembre 1843, à Saint-Servan-sur-Mer, en face de Saint-Malo. C'est une petite ville de 10 000 habitants. Il aime aller se promener sur une corniche, qu'il évoque souvent avec admiration : la corniche d'Alet, où l'on voit la mer. Dans cette ville naît aussi sa contemporaine, Jeanne Jugan, la religieuse fondatrice des Petites-Sœurs des Pauvres.

Son père est pêcheur ; il est d'ailleurs en mer au moment de sa naissance et il disparaît en mer, cinq ans après. A cinq ans, Louis est le dernier de six enfants : quatre filles et un frère, qui sera capitaine au long cours. Sa mère tient un petit commerce, dans ce gros bourg dont toute la vie est marquée par la mer et le milieu des marins. Sa famille appartient à la petite bourgeoisie, et, comme cela arrivait souvent, Louis apprend ses rudiments de grec et de latin auprès de l'un des six vicaires de la paroisse.

Toute sa vie, Duchesne, breton de naissance, sera fidèle à Saint-Servan. Il y revient chaque été pour s'y refaire ; il avoue que sa première préoccupation, pendant les premiers jours, est de dormir et de ne rien faire.

Volontiers, il aide le curé : il présidera naturellement les cérémonies le jour où il sera protonotaire apostolique.

Il témoigne d'une très grande fidélité à sa mère. Voici ce qu'il écrit « Ma mère, depuis le temps que je suis aux écoles, tenait moins de place dans mon existence que dans celle de mes frère et sœurs. Mais comme je pensais souvent à elle ! Comme j'aimais la retrouver aux vacances. C'est d'elle que je tiens tout ce que je me reconnais de bonnes qualités. Quand je suis aimable (c'est rare, n'est-ce pas ?) aimant, tolérant, c'est elle qui m'inspire. A elle, je dois une religion douce, sans excès, sans hypocrisie, sans terreur. Sûr, je n'ai pas peur de Dieu, n'ayant jamais appris qu'à l'aimer. Je n'ai pas non plus pour ses créatures autant de fiel qu'on le dit ; il me suffit d'en rire doucement quand elles y prêtent trop. Tous ces tempéraments c'est l'esprit de ma bonne vieille mère qui s'en va où vont les âmes élues. » (Lettre à de Rossi, septembre ou octobre 1889.)

Louis commence ses études secondaires au petit séminaire de Saint-Méen, mais il l'abandonne vite pour Saint-Brieuc, où, en 1856, il entre à l'école Saint-Charles, que l'Évêque avait installée dans une maison d'abord prévue pour la retraite de vieux prêtres. C'est un élève brillant qui se signale déjà par une certaine indépendance d'esprit. On lui donne des notes, dont on voit bien qu'elles sont bonnes, mais pas toujours très bonnes. Il passe son baccalauréat es lettres en 1860. Il vient pour cela à Paris, où il loge à Neuilly un moment. Il retourne aussitôt à Saint-Brieuc, à Saint-Charles : comme cela se faisait dans les collèges libres de l'époque, faute de professeurs licenciés, on l'emploie comme enseignant de mathématiques et de physique, car il était brillant aussi dans ces matières.

Voilà qu'il entre au séminaire le 1<sup>er</sup> octobre 1860, tout en gardant son enseignement à l'école Saint-Charles. Or, le séminaire n'était pas tenu par des Sulpiciens, comme c'était souvent le cas en France, mais par des Maristes. Le nouvel évêque de Saint-Brieuc, Mgr David, un ami de Mgr Maret, doyen de la faculté de théologie de la Sorbonne, était très préoccupé de renouveler la formation

intellectuelle du clergé. Voyant que le jeune Duchesne est un sujet brillant, il décide, au bout de deux ans de séminaire à Saint-Brieuc, de l'envoyer au Collège romain, pour y faire des études sérieuses de théologie ; il était conscient que dans les séminaires, on enseignait une théologie de manuel, et que la faculté de théologie de Paris ne donnait pas une formation adaptée aux ecclésiastiques.

Le Collège romain avait alors pour préfet des études le célèbre père Perrone ; le futur cardinal Franzelin y était professeur. Le jeune Duchesne va au cours, mais pas trop, avouera-t-il plus tard. De fait, il aura fait une « théologie un peu buissonnière », car il préférerait de beaucoup aller courir dans les catacombes, visiter les ruines romaines et les musées. Il commence à se passionner pour l'archéologie, et entend parler du fameux Jean-Baptiste de Rossi, fondateur de l'archéologie chrétienne, dont le grand ouvrage, *Roma Sotteranea*, vient d'être publié en 1863.

Revenu à Saint-Brieuc en 1865, il est ordonné prêtre deux ans plus tard, le 21 décembre 1867. Le diocèse est alors agité par des campagnes en faveur de l'infailibilité, organisées par des chanoines et des prêtres qui faisaient signer des pétitions adressées à Pie IX. Ils mettaient ainsi en difficulté l'évêque, Mgr David, qui sera membre de la minorité durant le Concile.

Après le Concile et la guerre franco-prussienne, l'évêque de Saint-Brieuc décide d'envoyer l'abbé Duchesne poursuivre des études supérieures à Paris, à l'école des Carmes. Cette école avait été fondée par Mgr Affre pour accueillir les prêtres qui devaient préparer à la Sorbonne les licences de lettres ou de sciences, de façon à devenir professeurs dans les collèges que l'Église entretenait à travers tous les diocèses. Pensionnaire de l'École des Carmes en 71-73, Duchesne prépare donc la licence es lettres qu'il obtient au bout d'un an. Mais il ne se contente pas des cours de la faculté des Lettres, souvent très oratoires, comme à la faculté de théologie. (Il nous a donné une description très amusante de l'entrée solennelle du professeur, du beau monde qui se pressait

pour l'écouter, des applaudissements qui saluaient la fin de la conférence.)

Mais il n'y a pas que ces cours à la Sorbonne ; depuis quelques années, 1868 exactement, Victor Duruy, conscient du renouveau nécessaire des études universitaires, a fondé l'École pratique des hautes études. Le jeune Duchesne donc, s'inscrit au séminaire de l'helléniste Tournier, pendant ces deux ans ; et c'est là qu'il découvre la philologie et les antiquités grecques. Il est si brillant, à l'École des hautes études, qu'on l'envoie en mission à Rome en 1873, où l'on vient de créer une sorte d'annexe de l'École française d'Athènes ; elle devient, en 1875, l'École française de Rome. Il s'initie à l'archéologie, et il paraît si intéressé, que le directeur de l'École, Dumont, lui donne une mission en Grèce. Il gagne le Mont Athos, où l'on disait que l'on avait découvert le manuscrit de l'*Iliade* ; puis, il élargit son périple, passe par l'île de Patmos, et revient avec des résultats dont on est très satisfait. Il travaille en même temps à la bibliothèque vaticane, et il se met à préparer une thèse latine sur un apologiste du 4<sup>e</sup> siècle : Macarius Magnète. Il commence aussi ses recherches sur le *Liber pontificalis*. On lui donne une seconde mission en Grèce et en Asie-Mineure en 1876.

Revenu à Paris, il peut préparer sa double thèse : une thèse latine, sur Macarius Magnète et la grande thèse qui sera l'ouvrage central de sa vie, sur le *Liber pontificalis* ; tout son effort consiste à en préciser la valeur historique, la date des documents, les sources, le texte. Il fait un inventaire remarquable des manuscrits, et soutient sa thèse à Paris le 10 mars 1877. Tout le monde loue son érudition, son esprit critique, et sa franchise scientifique. Jean-Baptiste de Rossi, devenu son maître et son ami, écrit ce qu'il pense de son travail : « Votre thèse latine et la française sont de vrais modèles du genre ; j'y ai admiré la sobriété de l'érudition, la clarté et l'ordre de l'exposition, la finesse et le coup d'œil des jugements... Ce qui m'a intéressé le plus est sans doute la dissertation si pleine et si décisive sur le *Liber pontificalis*. Qu'il est beau de voir un tel travail sortir de

la presse française et de la plume, non pas d'un laïc, mais d'un prêtre fidèle à sa vocation. » (Lettre de Rossi à Duchesne, 10 janvier 1877).

Mais cette thèse, dont on entend parler, suscite à Paris quelques difficultés, notamment des critiques de l'abbé Darras. Cet historien, qui avait composé un manuel d'histoire de l'Église en 44 volumes, fait part de son inquiétude à Mgr Freppel, le fougueux évêque d'Angers. On dénonce donc à Rome la thèse de Duchesne. Or, à Rome, le cardinal Pitra, disciple bien aimé de dom Guéranger, avait déjà estimé que c'était un « travail beaucoup plus allemand que français », et qu'on avait défendu « devant un tribunal laïque »... « un sujet qui met en jeu la crédulité des théologiens et le côté vulnérable de la science catholique ». Après les dénonciations transmises par le Nonce à Paris, le verdict tombe à Rome le 21 janvier 1878 : on fait un certain nombre de remarques sur le fond, pas très nombreuses, mais c'est surtout le ton qu'on stigmatise, en laissant entendre qu'il y a une certaine désinvolture dans la façon de traiter les textes qui nous rapportent, de manière extrêmement précieuse pour l'histoire de l'Église, la vie de tous les papes qui se sont succédé depuis l'origine. On conseille à Duchesne de retirer cette première édition de sa thèse, et d'en préparer une deuxième, où il donnera le texte, car c'est très important. On se félicite qu'il ait présenté le texte qu'il a établi mais il faudra qu'il revoie et corrige son commentaire. Dans un esprit de soumission et de grande fidélité à l'Église. Duchesne se remet au travail, et au lieu de l'arrêter, ces indications de *l'Index* le mobilisent.

Avant ce doctorat, il avait déjà commencé une carrière de professeur. Les évêques de la région parisienne, en effet, avaient retenu dès 1876, le principe de sa nomination comme professeur à la faculté des Lettres qu'on venait de créer en novembre-décembre 1875. La décision est prise le 27 janvier 1877 : il est nommé professeur d'histoire à la faculté des Lettres et il reçoit le soutien de Mgr Hugonin, évêque de Bayeux, ami de Mgr Maret, et de Mgr Dupanloup. Il a besoin de ce soutien, parce



que des rumeurs circulent à son sujet dans son diocèse; le Recteur ne peut faire autrement que d'enquêter sur la valeur de ces bruits : Duchesne se livrerait à des impertinences, parlant de Mastai au lieu de parler de Pie IX ; il aurait des mots ironiques sur telle ou telle procession, sur la Vierge Marie elle-même. Il y a là de l'irrévérence, et peut-être même un grain de libéralisme... Le Recteur, Mgr d'Hulst, remet les choses à leur juste place, et la nomination est acquise. Duchesne est donc chargé de deux leçons : une grande leçon d'histoire, et une petite (ce sont les mots de l'époque) qui lui permet d'initier les étudiants à l'archéologie de façon très positive. Un an plus tard, on lui demande de devenir aussi professeur d'histoire ecclésiastique à l'École de théologie fondée en 1878 ; il traite des origines de l'Église, en soulignant l'importance de l'action exercée par l'Église romaine. Il devient même secrétaire du Conseil des professeurs. Il se préoccupe beaucoup de recruter des étudiants pour les cours, afin d'affermir l'institution naissante.

Pour faciliter le recrutement, l'École de théologie proposait des cours lithographiés. Or justement, en 1882, le cours de Duchesne vient à tomber sous la main d'un vicaire de Saint-Philippe-du-Roule, l'abbé Rambouillet. Celui-ci écrit deux articles fulminants contre ce professeur de l'Institut catholique qui ose laisser entendre que certains auteurs ante-nicéens ont pu commettre des erreurs dans l'expression de la foi ! Mgr d'Hulst soutient son professeur ; il suggère à Duchesne de faire une longue réponse, mais elle n'est pas suffisamment prudente ou rassurante, car monsieur Icard, Supérieur général de Saint-Sulpice, interdit à ses étudiants de continuer d'assister aux cours de Duchesne. Et comme Saint-Sulpice fournissait le tiers ou la moitié des étudiants, on devine le résultat ! Un arrangement est trouvé : un congé d'un an est proposé à Duchesne pour qu'il s'occupe de la publication du *Liber Pontificalis* conformément aux directives de la Congrégation de l'Index. Entre temps, Mgr d'Hulst avait reçu de Franzelin une lettre latine, où perçait une certaine inquiétude à Rome sur les positions

du professeur. Dans sa réponse, Duchesne fait bien comprendre que, pour lui, contrairement à ce que certains imaginent, le progrès dogmatique ne va pas de l'erreur à la vérité, mais du moins clair au plus clair, ce qui n'est pas la même chose. Il reprend son cours l'année suivante.

Une deuxième alerte plus grave se produit en 1885. Dans le Bulletin critique qu'il avait fondé, Duchesne, le 15 mars, conteste la thèse d'un certain abbé Hénault, conservateur de la bibliothèque de Chartres qui avait voulu démontrer l'origine apostolique des Églises de Sens, Chartres, Troyes et Orléans, fondées par des disciples, parmi les soixante-douze, de Jésus. Duchesne n'a pas trop de mal à montrer que cette thèse ne tient pas. Mais son article suscite l'indignation courroucée de l'archevêque de Sens, Mgr Bernadou, dont Duchesne dit qu'il n'avait peut-être pas beaucoup de compétences dans ce domaine, mais qu'il cherchait à être cardinal ; au fait, c'est un chanoine de Sens qui poussait Bernadou dans cette affaire. L'archevêque souligne le mal fait au clergé de son diocèse, l'inconvenance des attaques dirigées contre des traditions consignées dans des livres liturgiques approuvés par le Saint-Siège, il relève surtout le persiflage constant du récit ! Mgr d'Hulst défend à nouveau son professeur dans une lettre aux évêques fondateurs : « Je ne puis m'empêcher de rappeler à nos vénérables fondateurs que, très sûr dans sa foi, très intègre dans ses mœurs, très régulier dans ses habitudes sacerdotales, l'abbé Duchesne est en outre par sa science étendue et profonde, par son talent d'écrivain, par sa puissance de travail, par les titres littéraires et scientifiques qu'il a déjà su conquérir, l'un des très rares professeurs que l'Université d'État tienne en haute estime parmi les nôtres, le seul qu'elle nous envie. Avant peu, il sera de l'Institut; et si, avant d'y entrer, il a dû quitter nos rangs, je crains bien qu'on ne dise au-dehors : la preuve est faite, l'Église ne peut pas supporter la science, et quand par hasard un des siens devient savant, elle le repousse de son sein. »

Mais Mgr Bernadou ne s'apaise absolument pas ; au Conseil des Évêques il demande le départ de Duchesne. Mgr Richard et Mgr d'Hulst, fort embarrassés, trouvent finalement une solution. Ils ne veulent pas se séparer du professeur, et ils lui suggèrent, non pas de donner sa démission, ce qu'il était prêt à faire, mais de demander un congé que, d'avance, on lui accorde ; si bien qu'il sera en congé de l'École de théologie, mais il restera professeur d'histoire de l'Église à l'École supérieure des Lettres de l'Institut catholique jusqu'en 1895. L'incident réglé, d'Hulst lui adresse des conseils éclairants sur les difficultés que pose sa méthode nouvelle. « Cela m'a fait regretter entre autres choses, que vous ayez trop peu de goût et aussi trop peu d'estime pour la Théologie. Pour mettre les théologiens à la raison, il faudrait être un peu des leurs, et ne pas les dédaigner en bloc. Ce dédain est-il dans votre esprit ? En tout cas, il est sur vos lèvres, sous votre plume, et cela sert de prétexte pour écarter *a priori* vos critiques les mieux fondées. On dit : il n'est pas de la maison, il n'en connaît pas la langue, et moi, je sais bien que vous la connaissez. Pourquoi donc faire l'étranger ? Une autre chose que je regrette c'est que vous n'avez pas encore eu l'occasion de rien écrire pour la défense *directe* de la vérité chrétienne. Toute votre vie est consacrée à la défense indirecte, et vous avez cent fois raison de craindre l'apologie hâtive. Mais ces observations des faits ne vous ont-elles jamais fourni matière à quelque monographie, ou à quelque épisode apologétique ? Et dans ce cas, pourquoi n'en publiez-vous jamais rien ? On dit, au camp des malveillants, que vous n'avez d'indulgence et de sourires que pour les mécréants. Il faut avouer que les *biencréants* ne méritent pas souvent d'éloges. Mais les vérités chrétiennes valent mieux que ceux qui les défendent, et plus ceux-ci s'y prennent mal, plus il serait intéressant de leur donner une leçon de choses, en s'y prenant mieux qu'eux. » (Lettre du 28 août 1885.) Bref, Mgr d'Hulst demande à Duchesne, non pas de renoncer à la rigueur et à l'impartialité de sa critique historique, mais de savoir de temps à autre, à l'exemple de Rossi, écrire un article

d'apologétique qu'on attend d'un prêtre capable de défendre la foi.

Heureusement que les évêques ne lui avaient pas demandé sa démission ! Car, aussitôt après cet incident, on apprend qu'Hanotaux abandonne son séminaire de l'École pratique des hautes études ; et voilà que Duchesne, sans s'être porté candidat, est coopté le 24 novembre 1885 pour en prendre la direction. Le nouvel élu présente ainsi les choses : « Voilà, je suis bigame, maintenant, je suis lié à l'Église, et suis lié à l'Université d'État » et il écrit à de Rossi : « Au fond, j'enseigne au nom de l'État, à l'École des hautes études, au nom de l'Église, à l'Institut catholique. Je suis comme une petite incarnation du Concordat. » Jusqu'en 1892, il propose des études d'histoire, en insistant notamment sur l'épigraphie chrétienne ; mais après 1892, on crée pour lui, avec un titre nouveau, une nouvelle direction d'études : les antiquités chrétiennes.

D'Hulst avait eu raison de prévoir qu'on l'élirait à l'Institut, puisque le 7 décembre 1888, il est élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, où il est reçu le 21 décembre. Sa candidature avait été vivement combattue par Renan.

Voilà donc la carrière professorale de Duchesne à Paris : dix-sept ans à la faculté des lettres de l'Institut catholique, six ans, avec un an de congé à l'École de théologie, dix ans à l'École pratique des hautes études. Le 27 mars 1895 il est nommé directeur de l'École française de Rome ; il sera renouvelé tous les six ans jusqu'à sa mort : il reste donc à Rome vingt-sept ans.

### **L'École de Rome et l'Académie française**

Abandonnant ses enseignements parisiens, Duchesne s'installe au palais Farnèse, qu'il commence par faire aménager. Sa grande préoccupation est de fonder et de développer une bibliothèque susceptible de servir les membres de l'École. Il donne des orientations aux jeunes historiens qu'il reçoit, et sous sa direction on constate

un certain recul de la philologie, jusque là importante ; il maintient l'intérêt pour l'Italie antique ; il développe l'archéologie, notamment en Afrique où il envoie volontiers plusieurs membres de l'École. Il lance la publication — c'est un énorme travail — des registres pontificaux, et il insiste sur l'histoire religieuse.

Quoique d'une grande simplicité de vie, il apparaît comme un homme de relations, parfois même un homme de salon, car il est évidemment en contact avec beaucoup de savants étrangers et d'Instituts qui se créent à l'imitation d'ailleurs de l'École française de Rome. Il préside des congrès, fait des communications... On peut imaginer tout ce que représente la vie à Rome d'un directeur de l'École française. Tout naturellement, il est choisi comme président du deuxième congrès d'archéologie qui, coïncidant avec un jubilé pontifical, se tient à Rome en 1900. Le succès considérable de ce congrès lui vaut de recevoir la dignité de protonotaire apostolique que lui confère Léon XIII en cette même année.

Cette vie, toute de travail personnel et de direction des recherches des membres de l'École française de Rome, est marquée par un premier incident survenu à l'occasion de sa première candidature à l'Académie française. On avait élu le cardinal Mathieu, mais il était d'une faible santé, si bien qu'à peine élu, on pensait déjà à sa mort : elle survient inévitablement le 26 octobre 1908. Des candidats se présentent pour la succession et l'on se demandait s'il fallait nécessairement qu'un ecclésiastique succédât à un ecclésiastique. On s'interrogeait encore, quand on apprend avec surprise que se présente Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, qui n'avait aucun titre littéraire à cela. Puis l'archevêque d'Albi, Mgr Le Mignot, est présenté par des libéraux, alors que Cabrières l'était par des royalistes. Baudrillart, recteur de l'Institut catholique, se met sur les rangs. Finalement, les deux évêques décident d'un commun accord de se retirer, et restent en présence Baudrillart et Duchesne... Mais c'est l'échec, car ils obtiennent le même nombre de voix : visiblement, on n'a pas voulu se prononcer le 27 mai 1909. Il faut recommencer, et un an plus tard,

le 26 mai 1910, Duchesne est élu contre Baudrillart, qui avait souhaité cette élection pour mettre en valeur l'Institut catholique de Paris.

L'affaire éclate au moment de la réception, le 21 janvier 1911. On avait fait courir une fois de plus des bruits : le discours serait dirigé contre Rome et la Curie romaine... Les journalistes étaient aux aguets. Il faut dire que Duchesne s'était avoué embarrassé par l'éloge à faire du cardinal Mathieu, qu'il appelait le « buffle ». Il avait beaucoup de mal à trouver des éléments à faire ressortir dans cette personnalité un peu terne. Enfin, il s'en tire en parlant des institutions dont le cardinal était membre à Rome.

Mais, ce qui est plus grave, c'est l'usage que l'on va faire de la réponse qu'adresse monsieur Lamy. Dans ce discours en effet, les journalistes peuvent épingleur un certain nombre de formules qui desserviront considérablement Duchesne. Évoquant les critiques qu'on entend sur le nouvel académicien, Lamy dit ceci : « Une autre critique vient de ceux qui reprochent à l'Histoire qu'elle leur cache Dieu. L'action des hommes, en effet y apparaît seule » (Imaginons l'effet d'un titre de journal : Une histoire qui cache Dieu !). Cette critique, poursuit Lamy, vient des fidèles « habitués à étudier le christianisme dans les livres où la Providence, perpétuelle ouvrière, et soudaine thaumaturge, travaille à découvert au profit de l'Église ». Bien sûr, Lamy affirme qu'il n'est pas de ceux-là, mais il a cité la critique. Il dit un peu plus loin : « Ne pas favoriser les confusions, ne pas transporter l'esprit d'examen dans les régions de la foi, ni l'esprit d'autorité dans l'étude de l'histoire, est votre pensée maîtresse », ce qui n'est pas mal vu, mais il ajoute : « Le soin de votre renommée scientifique, vous a-t-il induit parfois à un peu d'ostentation dans votre réserve religieuse ? Votre impartialité a-t-elle pris jusqu'au superflu le ton du détachement et l'air de l'indifférence ? Certains le pensent. » Ces remarques plus ou moins critiques étant faites, Lamy souligne l'aspect tout à fait positif de l'œuvre de Duchesne : « Les maîtres de la science incrédule ont peu à peu cessé de contester que

le catholicisme soit la suite ininterrompue et certaine de l'œuvre confiée par le Christ à ses Apôtres. Cette occupation solide de l'Histoire par l'Église est votre victoire, et celle de votre École. Vous avez soufflé les cierges de petites chapelles, mais vous avez éclairé de feu la nuit des grandes routes. Vous avez mis en doute le superflu de dévotions traditionnelles, mais vous avez mis hors de doute l'essentiel de l'histoire religieuse. Vous avez troublé des habitudes chères à la foi de la minorité la plus pieuse, mais vous avez imposé les évidences du passé catholique à la bonne foi de tous : vous avez servi l'Église. » L'éloge est incontestable.

Le succès de ce beau discours académique, utilisé par la presse, entraîne ou peut-être précipite la mise à l'Index de l'Histoire ancienne de l'Église. Duchesne s'était remis au travail — il n'a jamais cessé de travailler — mais cette fois-ci, il s'agit d'une synthèse. Comme on le lui demandait depuis longtemps, il avait entrepris l'*Histoire ancienne de l'Église*. Un premier volume était paru, puis un deuxième, et en 1910, sort des presses le troisième volume. L'ouvrage avait du succès ; il reçoit même, le 22 mars, les encouragements de Pie X, qui se dit très content de la méthode. On en publie une version anglaise ; on prépare une traduction espagnole. Va-t-on faire une traduction italienne ?

C'est là que le drame commence. Le père Billot, Jésuite, professeur à la Grégorienne, signale dans ses cours publics que Duchesne est un auteur dangereux. Il s'ensuit une campagne extraordinaire lancée de septembre à décembre par un journal de Florence, *L'Unita Cattolica*, qui se déchaîne contre Duchesne et cite les paroles de Lamy prononcées dans son discours à l'Académie. On intervient pour aider Duchesne, qui envisage de se défendre avec un projet de lettre à un ami. Toutes sortes de péripéties jalonnent cette affaire pénible qui dure 18 mois. Retenons que le 1<sup>er</sup> septembre 1911, une circulaire de la Congrégation consistoriale interdit la lecture de Duchesne dans les séminaires. Peu après, le préfet de la Congrégation pour les Religieux et les Réguliers prend la même mesure pour toutes les maisons de

formation des Ordres religieux et des Congrégations de Réguliers. Tous les évêques d'Italie suivent, puis, les uns après les autres, les évêques de France. De semaine en semaine, Duchesne se voyait condamné partout. Finalement, la mise à l'Index de son ouvrage est décidée le 24 janvier 1912, et Duchesne l'apprend par la presse le 30 janvier. Il réagit aussitôt : « Fidèle enfant de l'Église, je dois me soumettre à ses décisions. Je viens donc déclarer à votre Éminence que je m'incline respectueusement devant le décret de la Sacrée Congrégation de l'Index relatif à mon livre. » Le soir même, ces lignes sont publiées par l'*Osservatore Romano*. Ainsi se conclut cette affaire qui reste un drame pour Duchesne.

Pendant la guerre, il continue à diriger l'École française de Rome. A ce poste, grâce à ses relations avec tel ou tel fonctionnaire des Affaires étrangères, il peut servir d'intermédiaire pour un certain nombre de questions touchant par exemple les prisonniers ou la propagande interalliée à Rome. Le Gouvernement français se posait beaucoup la question du retour d'un représentant français à Rome, pour ne pas laisser le champ libre aux seuls ambassadeurs d'Autriche et d'Allemagne. On lui demande encore un mémoire sur Sainte-Sophie, parce qu'on s'était imaginé qu'à la fin de la guerre, il serait peut-être temps de se reposer la question de l'attribution de ce monument.

Après la guerre, il lui revient d'accueillir le maréchal Lyautey à l'Académie, le 8 juillet 1920. Il continue la préparation de son quatrième volume. Après la mort de Benoît XV, Pie XI, nouvellement élu, lui fait savoir qu'il veut le rencontrer. L'audience a lieu le 12 avril 1922. On ne sait pas ce qu'ils se sont dit, mais Duchesne sort radieux et rajeuni. Il semble que Pie XI se soit engagé à ce que le livre puisse paraître, sous la condition d'une révision très minutieuse faite par Lépicié. Le *Nihil Obstat* est accordé le 1<sup>er</sup> juillet 1924 ; le quatrième volume paraît sous un autre titre que l'*Histoire ancienne de l'Église : L'Église du 6<sup>e</sup> Siècle*. Mais Duchesne ne le voit pas : quelques jours après son entrevue avec Pie XI, il meurt brusquement de pneumonie le 21 avril 1922. Les obsèques ont lieu à Saint-Louis-des-Français le 25. Il avait demandé



que son corps fût ramené à Saint-Servan, et sur la pierre tombale est gravé ce seul mot : *Fidelis*.

### Une personnalité indépendante

Quelle était donc la personnalité de Duchesne ? Voici le témoignage de deux membres de l'École de Rome, qui le rencontrent alors qu'il est âgé d'une soixantaine d'années : « L'abbé Duchesne m'invita par une carte postale à le venir voir à l'Institut. Il me reçut debout dans l'embrasure d'une fenêtre, posant quelques questions brèves, écoutant les réponses attentivement. Pas de gestes, il avait les deux mains dans les poches de sa soutane. Et ce qui me frappa surtout, c'est l'immobilité de sa tête, qui me parut donner au personnage, si simple par ailleurs, une surprenante majesté. Je pris congé sur cette impression, un peu déconcerté, très intrigué par cette figure qui, en attirant, demeurait distante, et où la bienveillance ne se marquait qu'à travers une ironie un peu dédaigneuse. » L'autre, intimidé à l'idée de rencontrer Duchesne, écrit ceci : « Il est rassuré lorsqu'il voit l'homme de plus près, dans la pleine maturité d'une soixantaine sans histoire. Au physique, il était de taille moyenne, bien pris de sa personne, et de distinction naturelle. Ce qui frappait dans son visage régulier que ne déparait pas une calvitie prononcée, c'étaient ses yeux vifs et rieurs et ses lèvres fines, dont l'inférieure débordait légèrement la supérieure, et qui semblaient faites pour décocher sans avoir l'air d'y toucher le trait malicieux ou caustique. »

Effectivement, si Duchesne est un grand esprit, il est aussi un homme d'esprit. L'ironie lui est facile, les bons mots qu'on rapporte ou qu'on lui prête, sont innombrables. On l'accuse de persiflage. En voici un exemple, entre mille. Le cardinal Bourret, évêque de Rodez, était allé à Mende pour le couronnement d'une statue de la Vierge. Duchesne lui écrit : « *L'Univers* a publié ces temps derniers un discours que vous avez prononcé dans la Lozère, à propos d'un couronnement de madone. Je

n'ai pu que jeter un coup d'œil rapide sur cette homélie très éloquente, puis la feuille légère s'est envolée, me laissant un grand regret. Car j'en avais lu assez pour voir que la glorification de nos "origines apostoliques" vous a occupé assez longtemps, et que vous avez assez malmené certains critiques. Quelques-uns de ceux-ci se trouvant être de ma connaissance, je serais heureux de pouvoir leur faire méditer à loisir un morceau si autorisé et si propre à les confondre. Aussi, j'oserai prier votre Éminence de vouloir bien me faire envoyer un exemplaire de la brochure, car il a dû y avoir une brochure. Serait-il indiscret d'aller plus loin, et de solliciter la permission de dire au public ce que je pourrais penser des développements historiques qui s'y trouvent contenus. Il faudrait en ce cas que votre Éminence consentît à ce que la majesté cardinalice fût assez clémente pour me laisser la liberté de mes pensées. Mais il sied aux puissants d'être doux et indulgents. » De telles missives, et sur un tel ton, ne peuvent pas lui valoir que des sympathies...

D'une sensibilité réservée, il se montre très fidèle dans ses amitiés, comme on le voit notamment dans ses lettres à madame Bulteau, qui est sa confidente, son amie, à Paris ; on a gardé quelque cinq cents lettres de lui, dans lesquelles il s'exprime avec abandon. Relevons un amour extraordinaire des chats : lorsque sa petite chatte meurt, il la regrette plus que la mort de nombreux journalistes, députés, et même de membres du Sacré-Collège !

Sa liberté d'allure révèle une très grande indépendance de jugement que tout le monde souligne. Il l'avoue lui-même, dès les origines de sa carrière scientifique, dans une lettre de 9 mai 1877 à de Rossi : « Ma tendance d'esprit ne me porte pas à dire ce qu'on veut me faire dire, mais ce que je crois être la vérité. »

Prêtre, il n'est pas ecclésiastique ; il n'a absolument pas les allures et le conformisme du clergé de l'époque. Sa foi de Breton est solide comme le granit. Il aurait même le goût du ministère. Au moment où son enseignement lui crée des ennuis à Paris, il assure qu'il peut bien retourner dans son pays, y être vicaire ou curé de paysans et de pêcheurs ; il ne redoute pas le confessionnal,

la visite des malades, la chaire. De fait, chaque été, en vacances, il aide le curé de la paroisse. On découvre chez lui une grande sensibilité religieuse, notamment à tout ce qui est rituel : « Ces vieux rites, écrit-il, sont doublement sacrés : ils nous viennent de Dieu par le Christ et par l'Église ; mais ils n'auraient pas à nos yeux cette auréole, qu'ils seraient encore sanctifiés par la piété de cent générations. Depuis tant de siècles on a prié ainsi ! Tant d'émotions, tant de joies, tant d'affections, tant de larmes ont passé sur ces livres, sur ces rites, sur ces formules ! Oui, vraiment, je suis heureux d'avoir travaillé à mettre en meilleure lumière une antiquité si sainte. » (Texte cité page 462.) Il a une façon de dire la messe qui impressionne, comme en témoigne René Massigli : « Un jour que Mgr Duchesne disait sa messe dans une petite église proche du palais Farnèse, il y eut un scandale ; un ivrogne, je crois, fit du tapage et il fallut l'expulser... A la sorte, un membre de l'École dit à Duchesne combien il était peiné de l'incident. « Quel incident ? » répartit Duchesne... « Comment, vous n'avez pas entendu ?... » « Mon ami, sachez que, tandis que je dis ma messe, je n'entends rien ! » (Cité dans *Monseigneur Duchesne et son temps*, page 348.) Dans sa piété eucharistique, était-il mystique à sa façon ? Je ne sais. En tout cas il a manifesté comme prêtre une obéissance et une soumission à l'Église jusqu'au bout.

Mais, parmi les multiples facettes de cette riche personnalité, il faut insister sur celle du savant qui se fait apprécier par la rigueur de ses recherches et par l'intérêt qu'il porte aux problèmes de méthode. Il travaille de première main, et il apprend à travailler de première main, sur les documents eux-mêmes ; il ne cherche jamais à dire plus que ce que peuvent dire les documents. Son érudition, de très grande valeur, est mise au service de l'Histoire. Car Louis Duchesne est historien dans l'âme, comme le souligne Henri-Irénée Marrou : il associe de manière parfaitement équilibrée l'analyse et la synthèse ; avec une grande justesse de jugement, il sait dégager l'essentiel de l'accessoire, et, ce qui est très marquant chez lui, il intègre les résultats de sa recherche à la

culture commune. Ses dons d'écrivain lui valent légitimement l'Académie française ; ils sont surtout au service de son œuvre d'historien, car, avec une grande maîtrise de plume, il a le sens du mot juste, précis, clair, qui traduit les nuances de son esprit de finesse et de ses intuitions dans l'exposé de la vérité historique. Sur ce point, il reste exemplaire. (Voir *Monseigneur Duchesne et son temps*, p. 19-22.)

### **Un combat difficile, une œuvre considérable**

L'œuvre de Duchesne est dominée par la passion de l'histoire et le sens d'un combat. Il faut reconnaître qu'il a peu de formation philosophique et théologique : il fait l'école buissonnière au lieu de suivre les cours de théologie ! Il a une très grande crainte des théories et il montre très souvent du dédain pour les théologiens. Mais qu'étaient les théologiens de ce temps ? Et que connaît-il des théologiens ? A propos de la remise en honneur de saint Thomas, à la suite de l'encyclique *Aeterni Patris* de Léon XIII, il écrit à Loisy en 1880 : « J'ai quelque doute sur la durée du renouveau scolastique dont nous sommes témoins. Il y a beaucoup de superficiel dans les protestations de dévouement à saint Thomas ; le vent n'est pas loin, il emportera ces dévotions fragiles ou du moins ce qu'elles ont de fragile. Il ne dépend de personne de changer les nécessités intellectuelles du temps. »

Outre cette faiblesse dans la formation philosophique et théologique, il garde toute sa vie une certaine défiance à l'égard des études bibliques. Il y a chez lui une sorte d'instinct qui lui fait pressentir toutes sortes de problèmes qu'il n'est pas en état de résoudre ou de voir résoudre. On lit de lui, par exemple, ce texte de 1902, écrit au moment où éclate la crise moderniste : « Je suis frappé de voir tant de gens faire de tant de manières sans doute, mais avec la même et prodigieuse désinvolture, les honneurs du christianisme : Harnack, Loisy, Hébert... autant de néognostiques, très attachés à leur titre de

chrétiens, mais très occupés à ranger sous cette étiquette des idées difficilement conciliables avec elle. Ne vaudrait-il pas mieux rompre ? Comment peut-on croire que l'Église catholique acceptera jamais l'exégèse hardie que l'on fait de sa Bible et de son dogme ? » Et en 1906, alors que Loisy a été condamné : « Dans le dernier entretien que j'eus avec lui, j'essayais de persuader monsieur Hébert que ses pensées avouées et imprimées étaient incompatibles avec la profession du christianisme. Il ne se rendit pas... De même, je ne parviens pas à croire que l'Église, le christianisme, puissent accepter certaines exégèses de l'Évangile ou de la doctrine. Quand on laissera dire que Jésus-Christ est le fils de Joseph et qu'il n'est pas ressuscité, c'est qu'il n'y aura plus personne pour représenter la tradition chrétienne. Certes, je comprends des crises intérieures, des défaillances de foi ; mais que ces prêtres jonglent en public avec les articles fondamentaux du symbole et prétendent rester prêtres, c'est ce que je n'admets pas... Peut-être ne mourrai-je pas dans l'Église. On ne sait jamais les malheurs qui peuvent vous arriver. Mais sûrement, je ne chercherai jamais à faire accepter comme compatible avec le christianisme, une exégèse historique qui en suppose la négation. » Il poursuit un peu plus loin : « Je suis navré, cela va de soi, de la façon dont ces graves questions sont manipulées dans le milieu romain, surtout sous les auspices de ce pape si ferme, si borné, si autoritaire. Mais à tout prendre, la religion est plutôt, bien plutôt, exclusivement presque, dans le monde auquel il parle et qui l'écoute, que dans le cercle des personnes à qui peuvent agréer les exercices de Messieurs Loisy, Houtin et Tyrrel. » Louis Duchesne manifeste ainsi un sens aigu des graves problèmes posés par l'exégèse nouvelle et par ses rapports avec la doctrine de l'Église ; mais il ne s'aventure pas dans ce domaine : ce n'est pas le sien.

Visiblement, ce qu'il cherche à renouveler, c'est l'histoire de l'Église et l'enseignement de cette histoire. Il faut dire qu'il y a fort faire : l'abbé Darras, déjà cité, était l'auteur d'un manuel de séminaire, dont les savants étrangers disaient que, si l'on voulait se rendre compte

de la décadence des études historiques en France, il suffisait de se référer à cet ouvrage. Telle est la renommée que l'on avait en Allemagne, notamment. Cette École historique, préoccupée d'apologétique, s'appuyait volontiers sur des légendes, sur des traditions, et ne dédaignait pas le ton oratoire. Le chanoine Blondel la défend contre Duchesne : « En élevant la présente protestation, je crois être le fidèle interprète de l'immense majorité du clergé de mon diocèse. Je suis intimement convaincu que la nouvelle doctrine n'aura jamais de nombreux partisans dans nos rangs. C'est donc en vain que monsieur l'abbé Duchesne aura voulu substituer aux écoles traditionnelle et grégorienne (qui s'appuie sur le témoignage de Grégoire de Tours), une troisième école, qu'on peut justement qualifier d'École nihiliste, puisqu'elle ne laisse plus rien subsister des anciennes croyances. On peut prédire ici, comme ailleurs, l'insuccès complet du docte professeur. Ce sera le châtement mérité de cet adepte de la fausse science en rupture de ban avec les traditions de l'antiquité ecclésiastique. » Naturellement, Duchesne est accusé de s'inspirer de l'Allemagne, comme l'avait déjà fait Renan.

Le futur Directeur de l'École française de Rome a justement pour ambition de renouveler l'histoire en évitant le ton oratoire et en éliminant les croyances traditionnelles non vérifiées. C'est ce qu'il pratique lui-même et qu'il veut enseigner aux autres, et cela, dès sa nomination à l'Institut catholique où, parce qu'il est prêtre, il préfère devenir professeur plutôt que dans l'Université d'État. Ce souci de formation le conduit donc très vite à créer, en 1880, le fameux *Bulletin critique*, dont il explique ainsi l'intention : « Il est clair, que c'est au clergé surtout que nous voudrions rendre service en lui indiquant les livres bien faits et en le prémunissant contre les innombrables publications, ou mauvaises, ou médiocres qu'on lui sert quotidiennement. Nous savons de bonne source, qu'il y a partout en France des ecclésiastiques désireux de travailler, de s'initier aux méthodes scientifiques nouvelles, de s'élever au-dessus des tristes manuels qui découragent toute bonne volonté.

Il nous est agréable de penser que nous pouvons leur être utiles, que nous pouvons avec eux, avec leur concours, créer ou favoriser une science religieuse solide et en rapport avec les nécessités de l'apologétique contemporaine. » Aussi, de livraisons en livraisons, le *Bulletin* propose-t-il, écrits de la main de Duchesne, d'innombrables articles et recensions d'ouvrages.

Quant à son œuvre, elle est considérable. Notons qu'il s'est intéressé à l'hagiographie : il a publié en 1894 l'édition du martyrologe hiéronimien avec Jean-Baptiste de Rossi. Mais c'est à l'histoire qu'il se consacre essentiellement. L'édition critique du *Liber Pontificalis*, sa thèse, dont le deuxième volume paraît en 1892, assure sa réputation dans le monde scientifique. Mommsen, l'historien allemand, en publie une autre, et reconnaît que son édition confirme les acquis de celle de Duchesne. On retrouve une démarche analogue dans les *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, parus en 1894, 1900 et 1915, où il remet en cause les traditions sur l'origine apostolique d'Églises de Gaule. De même, des *Notes de topographie romaine* sont inaugurées dès 1886.

Il s'est intéressé à l'histoire de l'Église de Rome, avec son ouvrage publié en 1899 : *Les Premiers Temps de l'État pontifical* et à l'histoire de l'Église d'Afrique, avec un recueil d'articles refaits : *Les Églises séparées* (1896). L'ancienne liturgie retient aussi son attention avec les *Origines du culte chrétien*, dont nous célébrons le centenaire.

Mais une fois qu'il est directeur de l'École française de Rome, on attend de lui un grand ouvrage de synthèse, qu'il donne enfin : *L'Histoire ancienne de l'Église* (premier tome : 1906 — deuxième 1907 — troisième 1908 — et le quatrième, posthume 1924, sous un autre titre : *L'Église au 6<sup>e</sup> siècle*).

### « Servir l'Église par son histoire »

Avec tous ces travaux scientifiques, il a voulu, selon son expression, « servir l'Église par son histoire, par son

histoire consciencieusement étudiée et franchement exposée ». Il se rendait bien compte qu'on ne pouvait comme Darras et bien d'autres, s'en tenir à une histoire traditionnelle, composée à partir de travaux de seconde main, indéfiniment répétés, sans souci de vérification des témoignages ou des documents. Il n'accepte pas pour autant les positions d'un Renan, qui pense qu'un « théologien ne peut voir clair dans l'histoire » et qu'un « homme religieux n'a pas l'esprit assez libre pour apprécier les faits sur lesquels reposent sa foi et les doctrines qui en sont l'objet ». « Quant à nous, rétorque Duchesne, nous croyons au surnaturel, non seulement comme possible, mais comme existant. Nous admettons la divinité de Jésus-Christ, et nous en trouvons la preuve dans les miracles. Monsieur Renan nie tout cela. Pour lui, "l'esprit scientifique est la négation du surnaturel". Comme préjugé le sien vaut bien le nôtre, il est même beaucoup plus nuisible à la liberté de la science, car il rétrécit considérablement le cercle des faits sur lequel il lui est donné de porter ses investigations. »

En définitive, qu'a cherché à faire Duchesne ? Il s'explique sur sa méthode en retraçant la genèse de *l'Histoire ancienne de l'Église* : « Je me suis fait... une loi... c'est de sortir le moins possible du terrain de l'histoire pure, de celle qui se fonde uniquement sur les témoignages et non sur des considérations venues d'ailleurs. A mon texte, les théologiens, les apologistes, les orateurs sacrés, les mystiques, pourront joindre des compléments utiles ; mais il n'est pas dans mon rôle de les proposer moi-même. L'action du Saint-Esprit dans l'Église, l'intervention de la divine Providence dans les affaires humaines en général et surtout dans celles de la religion, ne sont pas choses à contester. Mais en les suggérant lui-même au lecteur, l'historien s'expose d'abord à beaucoup d'erreurs, car les voies de Dieu sont mystérieuses ; en outre, il complique inutilement sa propre tâche, qui est de bien voir ce qui s'est passé jadis et de l'expliquer clairement à ses contemporains. Mon livre présente les choses telles qu'on les voit de l'extérieur, en s'aidant seulement de l'investigation cri-



tique, non toujours telles qu'elles apparaissent à la réflexion religieuse, éclairée par la foi. C'est l'œuvre d'un homme de foi qui entend bien travailler pour l'Église et la vérité religieuse, dont elle est l'organe, mais qui dans son travail s'attache aux seuls procédés d'investigation propres à la discipline historique. » On a là l'un des nœuds du problème posé par l'accusation de « modernisme » qu'on lancera contre Duchesne.

Que peut valoir cette accusation ? S'agit-il seulement d'un procès tendancieux que dénonce le Père Cavallera, en octobre 1910, au plus fort de la campagne contre Duchesne lancée par *L'Unita Cattolica* de Florence ? Il relève les méfaits de publications telles que le journal florentin ou *L'Univers* en France. « C'est la légitimité même de la science catholique positive qui est mise en question. Avec un pareil système de critique et une publicité aussi intempestive donnée à ces élucubrations, il n'est pas un ouvrage sérieux qui puisse résister, pas une réputation d'orthodoxie solidement établie qui soit assurée du lendemain. La lutte contre le modernisme ne justifie ni la calomnie, ni l'incompétence. Que l'opinion catholique, dont la susceptibilité devient chaque jour plus impressionnable, se laisse égarer par des guides aussi peu qualifiés et la tâche modeste, mais absolument nécessaire, des savants catholiques paraîtra difficile, au point de décourager les meilleures volontés. » Le problème de fond reste posé.

Retenons seulement aujourd'hui que Duchesne a parfaitement perçu la nécessité d'un autre enseignement et d'une autre formation pour faire face aux besoins des temps. Fidèle à lui-même, il expose ses idées dans un mémoire adressé au cardinal Satolli, au printemps 1898, sur les hautes études ecclésiastiques. « Dans les universités, les jeunes clercs s'absorbent à peu près exclusivement dans la philosophie scolastique, la théologie synthétique et le droit canon. La culture qu'ils retirent de six ou sept ans passés à suivre plus ou moins passivement les cours de l'Apollinaire ou du Collège romain a sans doute une grande valeur au point de vue

professionnel. Toutefois, si l'on tient compte des nécessités actuelles de l'Église et, spécialement de la cour romaine, il semble qu'autre chose soit nécessaire, sinon pour tous, au moins pour une élite. » Il propose, quant à lui, « l'histoire considérée comme étude de la tradition chrétienne et base de l'apologétique », et il précise : « L'enseignement historique tel que je l'entends devrait embrasser 1° l'histoire du peuple d'Israël, telle qu'elle résulte des travaux anciens, des découvertes modernes de l'archéologie et de la critique biblique ; 2° l'étude approfondie et critique de l'histoire ecclésiastique ; 3° l'étude historique du dogme chrétien ou théologie positive ; 4° l'histoire des religions non chrétiennes, polythéismes anciens islamisme, bouddhisme, etc. » Pour dispenser cet enseignement avec des méthodes nouvelles, il propose une institution analogue à « deux grandes écoles parisiennes » qui ont donné d'excellents résultats : l'École libre des sciences politiques et l'École pratique des hautes études.

Si une telle institution prenait forme, il resterait à la protéger « contre la malveillance ecclésiastique ». « Il faudrait bien s'attendre, en effet, à ce qu'une pareille institution soulevât : 1° tous les théologiens et canonistes qui ne comprendraient pas d'abord la nécessité d'un enseignement de haute science religieuse différent de celui des facultés. — 2° Toutes les personnes qui, par leur âge, leur tempérament, leurs habitudes ou leur pauvreté d'esprit, sont instinctivement hostiles à tout ce qui a l'aspect de nouveauté. — 3° Tous les intrigants, si nombreux ici, qui ne verraient dans cette fondation qu'un nouveau terrain à combinaison et la compromettraient en s'en occupant, même et peut-être surtout, en lui portant de l'intérêt. » On reconnaît là l'esprit et le caractère de Duchesne, mais surtout son intelligence profonde de l'évolution de la culture et de l'effort à faire pour que l'Église en tienne compte. Il conclut : « Le Saint-Siège, centre de la religion, doit être le foyer de la science religieuse, telle qu'elle convient à notre temps, telle qu'elle peut être utile à ceux dont le Pape

a besoin pour être ses auxiliaires dans le gouvernement supérieur de l'Église. » (*Mémoire sur les hautes études ecclésiastiques*, printemps 1898.)

### Conclusion

**Trois lieux** ont marqué Louis Duchesne. *La Bretagne et Saint-Servan*, où il plonge ses racines et où il a voulu que s'élève sa tombe ; il y revient chaque été pour refaire ses forces et c'est là qu'il a reçu du témoignage familial et paroissial la solidité de sa foi. *Paris*, où il achève ses études supérieures, où il soutient sa thèse et donne ses premiers cours, à la faculté des lettres et à l'École de théologie de l'Institut catholique, puis à l'École pratique des hautes études, quatrième section ; il y est honoré des plus hautes distinctions, l'Académie des Inscriptions et belles-lettres et l'Académie française. *Rome*, enfin, où s'est manifestée sa vocation d'historien, heureux de découvrir un objet inépuisable à sa passion de la recherche ; il y a connu ses amis comme Directeur de l'École Française et y a formé ses meilleurs disciples ; c'est aussi le lieu de son épreuve et de sa fidélité à l'Église, jusqu'à la mort.

**Trois institutions universitaires** l'ont accueilli comme étudiant, comme professeur ou directeur, et cela, alors même qu'elles venaient de naître. *L'École pratique des hautes études* a trois ans d'existence quand il s'inscrit dans un séminaire d'épigraphie. *La faculté des Lettres et l'École de théologie de l'Université catholique*, devenue *Institut catholique* à cause de la loi de 1880, fait appel au jeune professeur docteur dès leur création. *L'École française de Rome* n'est encore qu'une annexe de l'École d'Athènes quand il vient s'y former ; il en assume la direction durant vingt-sept ans.

N'est-il pas hautement symbolique de sa vocation de pionnier et de précurseur qu'il participe à la vie et au développement de ces institutions au moment où elles se créent dans l'Université de France comme dans

l'Église ? Il a voulu renouveler l'enseignement de l'histoire de l'Église en y introduisant les méthodes scientifiques modernes. Il a cherché pour l'apologétique catholique des bases plus sûres dans une histoire religieuse où la rigueur réclamée par la science contemporaine ne serait pas incompatible avec la certitude de la foi chrétienne et la fidélité à la tradition de l'Église.

Une telle ambition mérite respect et reconnaissance, même si l'entreprise se heurtait à des problèmes épistémologiques qu'il n'avait pas personnellement les moyens de résoudre. L'Église catholique elle-même, dans son ensemble, s'avérait mal préparée à affronter le choc de la culture moderne tandis que l'histoire universitaire, à l'époque, s'identifiait trop à un certain positivisme. Monseigneur Duchesne a su prendre des risques et en supporter les conséquences dans la souffrance de la fidélité.

Avec le recul du temps, à la suite de travaux et de recherches dont les acquis ont été assumés par le deuxième Concile du Vatican, l'Église a renouvelé et approfondi la conscience qu'elle prend d'elle-même et l'expression qu'elle en donne dans ses documents solennels. Elle n'hésite plus à se reconnaître « réalité sociale de l'histoire » (Constitution *Gaudium et Spes*, n° 44), justiciable, à ce titre, de l'approche historique des savants conformément à leurs méthodes. Mais elle professe dans sa foi que cette réalité sociale de l'histoire est, dans le Christ, « Sacrement du salut » offert à tout homme (Constitution *Lumen gentium*, nos 1, 9, 48). Comment l'historien de l'Église, dans son travail d'historien, peut-il faire droit à cette affirmation de la foi ? Même si les termes en sont modifiés ou plus clairs, la question reste posée aux historiens de l'Église comme elle l'était à Monseigneur Louis Duchesne.

Claude BRESSOLETTE